

Conseil communal de et à 1660 Château-d'Oex

Préavis No 26/2021

Château-d'Oex, le 29 septembre 2021 Greffe + Travaux\_0134 + 9122\_Préavis édités + 3518 En Glacière\_dhe

### Demande de crédit pour le remplacement du chauffage du Zénith

Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers,

# **OBJET DU PREAVIS**

La Municipalité sollicite de votre autorité l'octroi d'un crédit pour le remplacement du chauffage du Zénith.

## **PREAMBULE**

Comme annoncé lors de la séance du Conseil communal du 24 juin 2021, le Zénith est chauffé par un échangeur de chaleur alimenté par la chaudière à mazout du bâtiment. Ce monobloc redistribue la chaleur dans le local du Zénith. Il a l'avantage d'être rapide et de fonctionner sur demande lors des diverses manifestations organisées par les responsables.

Malheureusement, après plusieurs réparations dont une dernière ce printemps, la Société Roos Ventilation SA, qui s'occupe de la maintenance de cette installation, nous a fait savoir, suite à une nouvelle panne, que le variateur de fréquence et le moteur de pulsion ne pouvaient plus être réparés, les pièces défectueuses n'étant plus disponibles chez le fournisseur et sur le marché.

Cette société nous avait donc proposé le remplacement complet du monobloc, y compris la régulation avec une adaptation des conduites aérauliques et fluidiques avec un appareil de nouvelle génération, de fabrication suisse et bien adapté à l'utilisation actuelle. De plus, la société accepte de décompter les montants déjà payés cette année sur les précédentes réparations.

Le délai de commande et de fabrication étant au minimum de trois mois et afin d'assurer un chauffage correct du Zénith dès l'automne, la municipalité avait pris la décision de commander ce nouvel appareil. Afin de respecter le règlement et suite à l'information orale présentée au Conseil communal du 24 juin 2021, voici le préavis y relatif.







Demande de crédit pour le remplacement du chauffage du Zénith

La municipalité désirait profiter dudit préavis afin d'y adjoindre différents travaux concernant le magasin, l'ascenseur et la réfection de la place de parc. Hélas, plusieurs devis n'étant pas encore en notre possession, nous avons dû nous résigner à vous soumettre cette première demande déjà en partie investie ceci afin de respecter la loi sur les communes et de faire valider par votre législatif tout investissement consenti par la municipalité dans l'année comptable en cours.

### COUT

Montant total demandé pour le remplacement du monobloc de ventilation (déjà commandé)

CHF 50'000.00

## CONCLUSIONS

En conclusion, la municipalité vous prie, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, de bien vouloir prendre les décisions suivantes :

#### LE CONSEIL COMMUNAL DE CHATEAU-D'OEX

- vu le préavis municipal No 26/2021 du 29 septembre 2021;
- ouï le rapport de la commission chargée d'étudier cette affaire ;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

#### décide

- A) D'autoriser la municipalité à remplacer le chauffage du Zénith
- B) D'octroyer à cet effet un crédit de CHF 50'000.00
- C) De financer ce montant :
  - Par un emprunt bancaire dans le cadre du plafond d'emprunt de la législature en cours pour un montant de CHF 50'000.00, si nécessaire
- D) D'amortir:
  - L'investissement net de CHF 50'000.00 sur une période de 10 ans, à raison d'environ CHF 5'000.00 par an, la première fois au budget suivant l'achèvement des travaux
  - A ce montant s'ajouteront au budget annuel des intérêts passifs de l'ordre de CHF 495.00 au taux moyen actuel de 0.99 %.

Dans l'attente de votre décision, nous vous présentons, Monsieur le Président, Mesdames les Conseillères et Messieurs les Conseillers, nos salutations distinguées.

Préavis approuvé par la municipalité en séance du 29 septembre 2021.

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le Syndic :

La Secrétaire :

Eric Grandjean

Sophie Matthey